



CONTRAT D'ENGAGEMENT ENTRE PRODUCTEURS ET CONSOMM'ACTEURS ADHERENTS

CYCLE 2020-2021

Contrat pain

IDENTIFICATION DES PARTIES

Le présent contrat est passé entre

Le producteur Bruno et Katia FLEURY Ferme de Fontenelle 53 rue Ste Hélène 77320 Saint Mars Vieux Maisons
et l'adhérent

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

ENGAGEMENT DES PARTIES

Le présent contrat est passé entre le producteur et l'adhérent pour l'approvisionnement tous les 15 jours de pain(s) certifié(s) bio au levain, farines complètes, de 750g environ :

- **A l'épeautre**, à partir de 50% de farine de blé et de 50% de farine de grand épeautre variété ancienne : 3€80

- **100% épeautres**, à partir de 50% de farine de petit épeautre et 50% de farine de grand épeautre variété ancienne : 4€80

- **Pain « graines »**, à partir de 50% de farine de blé et de 50% de farine de grand épeautre variété et de 50 g de graines variées (lin, tournesol, sésame, pavot) : 4€80

Ce contrat est élaboré pour la saison du **10/04/20 au 19/03/2021** avec une livraison tous les 15 jours les semaines impaires (semaine B des livraisons de légumes) soit **19** livraisons.

Engagement de l'adhérent

-Préfinancer la production.

-Récupérer ou faire récupérer son pain (en cas d'absence). En cas de non-retrait, aucun remboursement ne sera effectué et les pains non récupérés seront partagés entre les permanents de la distribution.

- Reconnaître les aléas de la production (intempéries, ravageurs...) et accepter les risques liés à ces aléas.
- Accepter que l'aspect du pain puisse varier puisque le pain est fabriqué de manière artisanale.

Engagement du producteur

- Livrer aux adhérents des produits de qualité, frais, issus de sa production.

- Informer régulièrement les adhérents sur l'avancée des cultures, ses savoir-faire, pratiques, contraintes économiques, écologiques et sociales.

- Etre transparent sur la gestion de son exploitation.

CALENDRIER LIVRAISONS

Semaine B : 10/04/2020, 24/04/20, 05/06/20, 19/06/20, 03/07/20, 04/09/20, 18/09/20, 02/10/20, 16/10/20, 30/10/20, 13/11/20, 27/11/20, 11/12/20, 08/01/21, 22/01/21, 05/02/21, 19/02/21, 05/03/21, 19/03/21

LIVRAISON DES PANIERS

Les livraisons s'effectuent dans **la salle de quartier de la Grosse pierre, rue des soldats de la Marne à Meaux, Un vendredi sur deux de 18H30 à 19H30** à partir du 10 avril 2020 jusqu'au 19 mars 2021 avec une interruption les 8 mai et 22 mai (jours fériés), entre le 6 juillet et le 31 août et les 2 vendredis des vacances de Noël (25/12/2020 et 01/01/2021)

COMPOSITION ET PRIX DES LIVRAISONS

Nombre de pains « à l'épeautre » (50%blé, 50% épeautre)	Total (exemple)	Modalités de paiement
<input type="checkbox"/> Pain(s) blé /épeautre	1 pain x 3€80€ x 19 liv.=72,20 € 2 pains x 3€80€ x 19 liv.= 144,40€ 3 pains x 3€80€ x 19 liv.= 216,60€	
Nombre de pains « 100% épeautres » (50% petit épeautre, 50%grand épeautre)	Total	
<input type="checkbox"/> Pain(s) 100% épeautre	1 pain x 4€80€ x 19 liv.= 91,20€ 2 pains x 4€80€ x 19 liv.= 182,40€ 3 pains x 4€80€ x 19 liv.= 273,60€	
Nombre de pains « graines » (base blé-épeautre et 50g de graines de lin , tournesol, sésame, pavot)	Total	
<input type="checkbox"/> Pain(s) graines	1 pain x 4€80€ x 19 liv.= 91,20€ 2 pains x 4€80€ x 19 liv.= 182,40€ 3 pains x 4€80€ x 19 liv.= 273,60€	<input type="checkbox"/> 1 chèque de€ <input type="checkbox"/> 2 chèques de€ <input type="checkbox"/> 3 chèques de€

Les chèques sont libellés à l'ordre de **Bruno Fleury** .

Ce contrat doit être transmis en **2 exemplaires signés, avec le(s) chèques.**

Date : Lieu :

Nom et signature de l'adhérent

Signature du producteur

AMAP Consomm'acteurs 50 rue de Châage 77100 Meaux

Email : consommacteursmeaux@gmail.com

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association.